



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gazole

Question écrite n° 119979

Texte de la question

M. Jean-Paul Dupré attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le projet de la Commission européenne d'augmenter la fiscalité sur le gazole. Le diesel pourrait en effet être taxé de 8 % à 15 % de plus que l'essence, selon les pays. Dans un contexte de hausse du prix des produits pétroliers et de baisse du pouvoir d'achat des ménages, la perspective de cette augmentation suscite l'inquiétude légitime des automobilistes français. Les constructeurs de véhicules diesel s'insurgent pour leur part également contre une telle mesure qui pourrait faire perdre à l'Europe son avantage concurrentiel et une vingtaine de points de part de marché sur la vente mondiale de voitures diesel neuves. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelle est la position du Gouvernement dans ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dupré](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119979

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 octobre 2011, page 10978

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)